



Comment faire une inscription de représentant fiscale

Par Jean2301

Bonjour,
Je voudrais savoir comment il faut faire (demarches) pour s'inscrire comme représentant fiscale lors d'une vente immobilière ? J'aimerais aider mon neveu pour qu'il ne paie pas un prix absurde pour ce service.
Merci

Par Bazille

Bonjour,
Si votre neveu habite en France, on parlera plutôt d'un mandataire, de conseiller fiscal, le représentant fiscal s'applique principalement aux résidents étrangers.

Par Jean2301

La situation est Français Resident Etranger regime fiscale hors de France

Par Bazille

Bonjour,
https://www.impots.gouv.fr/sites/default/files/media/3_Documentation/fiches_focus/nid_9709_guichet_unique_tva_designer_un_representant.pdf

Par Marck_ESP

Bonjour et bienvenue

Vous pourriez dans le cas d'un résident à l'étranger, contacter le Service des Impôts des Particuliers Non-Résidents (SIPNR)

[url=<https://www.impots.gouv.fr/contacts?4951>][url]

+33 (0)1 72 95 20 42

10 rue du Centre TSA 10010 93465 Noisy-le-Grand Cedex France

Par Bazille

Bonjour,
Pour être représentant fiscal en France,
Il faut être assujéti soi même à la TVA, être à jour de ses cotisations.
Avoir sa structure en France
Adresser une demande d'accréditation écrite à l'administration fiscale (SIE ou SIEE selon le cas)
Fournir les documents KBis, mandat, justificatif.

Par Jean2301

Bonjour et merci à tous pour vos réponses.

Mon notaire m'a répondu quote:

"que l'administration fiscale s'est durcie cet été et pour obtenir un représentant fiscal,

Le dossier est devenu tellement lourd et compliqué (il faut notamment obtenir une caution d'une banque) qu'il est désormais quasiment obligatoire de recourir aux services d'une société accréditée".

Est-ce tant compliquer ce dossier?

mon cas n'a pas de plus value mais la valeur est supérieure
à la limite.

merci